

## **Rapport de la commission de gestion de l'association intercommunale SDIS du nord vaudois concernant le préavis sur le budget 2021.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

Les membres sous signés de la commission de gestion se sont réunis à 2 reprises, soit :

1. Le 16 juillet 2020 à la caserne d'Yverdon-les-Bains en présence de Madame Valérie Jaggi Wepf, Présidente du Comité de direction, de Monsieur Hervé Kemmling, Vice-Président du Comité de direction et du Major instructeur Eric Stauffer, Commandant du SDIS Nord vaudois. Ils nous ont donnés de nombreuses explications et mis à notre disposition toutes les pièces relatives à ce budget.
2. Le 27 août 2020 à Corcelles-près-Concise afin de discuter et d'élaborer le présent rapport.

### **Observations**

Malgré la toujours grande clarté des explications qui sont jointes par le biais du document annexant le préavis, la commission se doit de faire néanmoins quelques remarques :

- Une augmentation de 62'000.- des loyers dû à l'extension de la caserne d'Yverdon-les-Bains, de l'extension de la caserne de Grandson ainsi qu'une adaptation du local du DAP Y1.
- Une augmentation de 126'500.- qui correspond à l'engagement d'un pompier permanent et une adaptation des salaires des permanents.
- Nous remarquons que la situation est préoccupante concernant l'extension de la caserne de Grandson car aucun chiffre précis n'a été défini dans le budget 2021.
- La commission de gestion regrette que la création d'un corps de jeunes sapeurs-pompiers représentant l'avenir du SDIS soit encore repoussée. Comme l'année dernière, nous ne pouvons que

recommander à l'état-major et au CoDir de tout mettre en œuvre afin que ceci soit réalisé dans les meilleurs délais car il devient de plus en plus compliqué de recruter du personnel motivé.

## Conclusion

La commission de gestion recommande au Conseil de l'association intercommunale SDIS du Nord Vaudois d'adopter ce préavis sur le budget 2021 tel que présenté.

Pour la commission de gestion :



Nicolas Perret, Champvent



Pierre-André Tharin, Suscévaz



Patrick Marrel, Ursins



Denis Payot, Corcelles-Concise

Benoît Reymondin, Donneloye

